

La mairie vous informe

→ Le Plum'Zy prend quelques vacances cet été !

Il s'absente à partir de la **semaine 29** pour profiter d'une pause estivale, mais sera ravi de vous retrouver dès la **semaine 34** pour de nouvelles aventures !
Bel été à tous et à très bientôt !

→ Du 1^{er} juillet au 2 septembre 2026, le **marché estival des producteurs et artisans locaux** s'installe à Saint-Nicolas-des-Eaux, sur la promenade des Estivants, pour vous faire découvrir les saveurs et savoir-faire du terroir au bord du Blavet, tous les mercredis de 16h00 à 19h00.

→ Appel aux associations : participez au 1^{er} Forum de Pluméliau-Bieuzy !

C'est une grande première ! Cette année marque le tout premier Forum des Associations unifié de Pluméliau-Bieuzy, et nous vous préparons une édition résolument dynamique ! Le samedi 12 septembre 2026 au complexe sportif, cassez les codes des stands traditionnels : venez faire vivre et tester vos activités en direct !

Que vous soyez une association sportive, culturelle, de loisirs, de solidarité, santé, environnementale, ce forum est votre vitrine. Profitez de cet élan pour proposer des démonstrations, des mini-ateliers d'initiation ou des défis afin de donner envie aux habitants de s'engager à vos côtés.

Essayer l'activité sur place, c'est l'adopter pour l'année !

Prêts à faire bouger la commune ?

Ne tardez pas à réserver votre emplacement et à nous partager vos idées d'animations (démonstrations sur le plateau central, ateliers sur stand...).

Date limite d'inscription : **lundi 17 août 2026**

Formulaire d'inscription en ligne : <https://forms.gle/QYSTgVH2kg3WxVim9>



→ Du 13/07/2026 au 15/07/2026, Promenade des Estivants, rue Germaine Tillion, pont de Saint-Nicolas et Allée Léon Quilleré **les dispositions suivantes s'appliquent** :
Rétrécissement de la chaussée du 9 au 11 Promenade des Estivants du 13/07/2026 à partir de 13h00 et jusqu'au 15/07/2026 à 14h00, la circulation et le stationnement seront interdits, Promenade des Estivants du 14/07/2026 à partir de 6h00 et jusqu'au 15/07/2026 à 4h00 du matin, la circulation et le stationnement seront interdits du 14/07/2026 à partir de 13h00 jusqu'au 15/07/2026 à 1h00 du matin, au niveau du Pont de Saint-Nicolas (le temps de la préparation du feu d'artifice).

→ Mardi 14 juillet 2026 : commémoration des événements de juillet 1944 et inauguration du square Mathurin et Irène Onno

Déroulement de la cérémonie :

10h30 : rassemblement à la stèle de Rimaison, lecture du message, dépôt de gerbe et minute de silence

11h00 : départ pour la stèle de Kervernen, lecture du message, dépôt de gerbe, minute de silence et la Marseillaise

11h40 : rassemblement à la stèle de la Résistance à Pluméliau, lecture du message, dépôt de gerbe et minute de silence

12h00 : inauguration du square Mathurin et Irène Onno

12h15 : un vin d'honneur sera servi dans la salle du conseil

La population est cordialement invitée à participer à la manifestation du mardi 14 juillet 2026.

→ En raison de l'organisation de la cérémonie du 14 juillet au lieu-dit Rimaison, **la chaussée sera rétrécie** à partir de 10h00 et jusqu'à la fin de la cérémonie.

→ L'accueil de la mairie et de l'agence postale de Pluméliau sera exceptionnellement fermé **les lundis 13, 20 et 27 juillet 2026**. Merci pour votre compréhension

Pôle culturel - Les Imaginaires

Le Pôle culturel passe à l'heure d'été !

Du 7 juillet au 29 août 2026 les horaires sont modifiés.

Nous vous accueillerons :

Mardi : 10h00-12h30 / 14h00-17h00 - Mercredi : 10h00-12h30 / 14h00-18h00

Vendredi : 10h00-12h30 / 14h00-17h00 - Samedi : 10h00-12h30

→ Vendredi 24 juillet - 18h - Café littéraire - À la page ! - Apéro romance

Êtes-vous de ceux qui ont craqué devant la série Off Campus ?

Dans ce cas, cet apéro est pour vous !

Venez profiter d'un moment convivial autour de vos romances préférées avec un petit verre. Ados/Adultes - Gratuit

Durée : 1h30

Le clin d'œil de la semaine

« La réverbération des paroles sur l'eau et l'éclat des plongeurs sont les deux bruits de l'été en vacances. » Philippe Delerm

- Jeudi 9 juillet 2026 -

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Pluméliau-Bieuzy et l'agence postale communale

4 place du Général de Gaulle

56930 PLUMELIAU-BIEUZY

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Samedi : 8h30 - 12h00

Tél. : 02 97 51 80 28

accueil@plumeliau-bieuzy.bzh

www.plumeliau-bieuzy.bzh

Départ du courrier tous les jours à 15h

et le samedi à 11h

Service état civil

Lundi : 9h00 - 12h00

Mardi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Mercredi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00

Tél. : 02.97.51.99.27

etat-civil@plumeliau-bieuzy.bzh

À la mairie annexe de Pluméliau-Bieuzy :

Le mercredi et le vendredi : 08h30 - 12h00

accueil état civil/cimetière - Tél. : 02 97 39 55 76

Centre communal d'action sociale

Mairie de Pluméliau-Bieuzy

Lundi : 8h30 - 12h00

Mardi et jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Vendredi : 13h30 - 17h00

Tél. : 02 97 51 80 28

ccas@plumeliau-bieuzy.bzh

Mairie annexe de Pluméliau-Bieuzy

Lundi : sur RDV

Vendredi : 8h30 - 12h00

Tél. : 02 97 39 55 76

Mairie annexe de Pluméliau-Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine

Lundi : 13h30 - 16h30

Mercredi : 8h30 - 12h00

13h30 - 16h30

Vendredi : 8h30 - 12h00

Tél. : 02 97 39 55 76

accueil.bieuzy@plumeliau-bieuzy.bzh

www.plumeliau-bieuzy.bzh

Médiathèque de Pluméliau-Bieuzy

19 rue des Combats de Kervernen

Du 7 juillet au 29 août 2026

Mardi : 10h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Mercredi : 10h00 - 12h30 / 14h00 - 18h00

Vendredi : 10h00 - 12h30 / 14h00 - 17h00

Samedi : 10h00 - 12h30

Opération possible grâce au soutien financier

de la DRAC Bretagne

Tél. : 02 97 07 82 20

mediatheque@plumeliau-bieuzy.bzh

Bibliothèque annexe de Pluméliau-Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine

Mercredi et samedi : 9h30 - 12h30

Tél. : 02 97 39 54 96

bieuzy.bibliotheque@plumeliau-bieuzy.bzh

Conciliateur de justice

France Services - Baud Communauté

Permanences sur RDV : 3^e lundi du mois

9 rue de la Madeleine 56150 Baud

Tél. : 02 97 07 20 60

franceservices@baudcom.bzh

Déchèteries de Baud Communauté

Kerledorz

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi :

8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00 / Mardi : Fermée

Tél. : 02 97 51 98 35

Melrand

Mercredi et Samedi :

8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Tél. : 02 97 28 80 84

Urgence Médicale

Pompiers : 18 / Samu 56 : 15

Numéro européen : 112

Médecin de garde : 02 97 68 42 42

Service pharmaceutique : 3237

(pour connaître la pharmacie de garde)

Dates à retenir

→ L'art dans les chapelles du 3 juillet au 31 août 2026.

À la Chapelle de la Trinité à Castennec (Pluméliau-Bieuzy), découvrez l'univers artistique de Thomas Paquet.

Horaires des chapelles : tous les jours sauf le mardi de 14h00 à 19h00. Entrée libre et gratuite. Un guide vous accueille dans chaque chapelle pour accompagner votre visite.

→ Découvrez la lande du Crano : la nuit dans la lande

Les 13, 24 juillet 2026 et les 6, 12 août 2026 de 21h00 à 23h00

À la tombée de la nuit, explorez la lande du Crano à la rencontre de sa faune nocturne : chauves-souris, mammifères et le fascinant Engoulevent d'Europe, cet oiseau aussi discret que mystérieux. À partir de 5 ans - Prévoir une lampe - Gratuit

centrebretagne.nature@gmail.com

Tél. : 06 10 62 62 96 (appel ou SMS)

Uniquement sur inscription (dans la limite des places disponibles) Le lieu de rendez-vous vous sera donné lors de la réservation.

→ Vide-greniers - 14 juillet 2026 - Saint-Nicolas-des-Eaux

Le comité des fêtes de Saint-Nicolas-des-Eaux organise un vide-greniers à l'occasion de la journée du 14 juillet sur la Promenade des Estivants et sur les bords du Blavet.

Tarif exposants : 3 € le mètre linéaire (sans table).

Renseignements et réservation au 06 99 24 20 51

→ Les petites bêtes de la lande du Crano – les 16 juillet et 11 août 2026

Partez à la découverte des invertébrés de la lande du Crano. Observez papillons, coléoptères, sauterelles, et bien d'autres espèces. Apprenez à les identifier et découvrez leur rôle essentiel dans la nature. De 10h00 à 12h00 - À partir de 4 ans. Gratuit sur inscription auprès de Centre Bretagne Nature.

Email : centrebretagne.nature@gmail.com

Tél. : 06 10 62 62 96 (appel ou SMS)

→ Balade géologique - Dimanche 19 juillet 2026 - De 14h00 à 17h00

Visite guidée à la découverte de la géologie du secteur de St-Nicolas-des-Eaux / Castennec à partir d'affleurements rocheux remarquables. Introduction à l'histoire du Massif armoricain, aux roches et à la minéralogie locale, histoire du Blavet et explication des paysages particuliers de la boucle de la Couarde. Présentation des principaux éléments patrimoniaux du secteur, visite de la chapelle troglodyte de St-Gildas et analyse des sculptures du Moyen-Age en relation avec l'environnement. Circuit voiture (2 ou 3 stops) et marches courtes. Visite guidée par Samuel Piriou, géologue.

Sortie conseillée pour les plus de 7 ans et non conseillée pour les personnes à mobilité réduite.

Sur réservation obligatoire. 10 €/adulte.

Tél. : 06 23 73 13 83 - Mail : legeologueambulant@gmail.com

Devant l'office de tourisme - Saint-Nicolas-des-Eaux

→ Impression végétale dans la Lande du Crano

Les 21 juillet et 17 août 2026

Découvrez les plantes de la lande et apprenez à les reconnaître. Initiez-vous à différentes techniques d'impression végétale et repartez avec votre propre création inspirée de la nature.

De 14h00 à 16h00 - À partir de 6 ans. Gratuit sur inscription auprès de Centre Bretagne Nature.

Email : centrebretagne.nature@gmail.com

Tél. : 06 10 62 62 96 (appel ou SMS)

→ Concert - No More Winters - Mercredi 22 juillet 2026

No More Winters est né pendant un voyage à vélo et à guitares. Road trip musical, des rues de Lisbonne aux bords de Loire - entre journal intime et cartes postales imprégnées d'échos blues, rock et folk. Après une première incarnation acoustique nomade, l'amplification s'invite tout naturellement, en duo puis en trio.

20h00 - Entrée libre. Bar et food truck sur place à L'Ecluserie

→ Initiation à la danse bretonne - Mercredi 29 juillet 2026

Venez apprendre les pas de bases des danses traditionnelles bretonnes avec le cercle celtique Bugale Melrand.

Rejoignez-nous directement sur place ! À 18h00 - gratuit.

→ Journée classe 6 - Espace Drosera - Samedi 19 septembre 2026

Photo Espace Drosera à 12h00 - Apéritif et repas du midi à suivre, tarif 45 € par personne, 15 € pour les moins de 12 ans, animation par Thierry Chevalier, soirée Fish and Chips pour ceux qui veulent poursuivre. Vente de carte à partir du 23 mai.

→ En Voiture Nina et Simon'e's

Ce van sillonne les routes du département et offre un lieu d'écoute et d'orientation bienveillant, gratuit et sans rendez-vous pour toute personne se questionnant sur les thématiques de l'égalité entre les femmes et les hommes, la vie de couple, la sexualité, le genre, les droits, l'insertion ainsi que les violences. Prochaine permanence : lundi 20 juillet de 14h00 à 16h00 - à proximité de la base nautique à Saint-Nicolas-des-Eaux

Plus d'infos sur le dispositif : <https://morbihan.cidff.info/1373-2/>

→ Vie paroissiale

Dimanche 11 juillet : 18h00 messe et pardon à la chapelle de la Madeleine

Dimanche 2 août : 11h00 messe et pardon à la chapelle de Saint-Nicodème

Dimanche 9 août : 11h10 messe à Pluméliau

Dimanche 23 août : 11h10 messe à Pluméliau

Dimanche 30 août : 11h10 messe et pardon à la chapelle de la Ferrière

Informations commerciales

→ Kristen Bar : venez fêter les 3 ans du Bar le vendredi 10 juillet à partir de 19h30. Soirée animée par Mickanimation56 - Karaoke Animation gratuite. Repas Paella 15 € réservation fortement conseillée ! Par message au 07 68 29 62 52 *via* la page Facebook 20 Promenade des Estivants - Saint-Nicolas-des-Eaux

→ Kristen bar - Nouveau : poulet rôti !

Les mercredis soir et dimanche midi. Tél. : 07 68 29 62 52

→ Campagne de surveillance renforcée du moustique tigre - ARS Bretagne - Un enjeu majeur de santé publique

La lutte contre le moustique tigre repose sur une **mobilisation collective** : collectivités, professionnels de santé et citoyens. Limiter sa prolifération est essentiel pour réduire les risques de transmission de maladies vectorielles, notamment durant la période d'activité du moustique, **d'avril à novembre**.

Des gestes simples pour éviter sa prolifération

L'ARS Bretagne rappelle l'importance d'adopter quelques gestes clés au quotidien :

- **éliminer les eaux stagnantes** (coupelles, seaux, récupérateurs d'eau...) ;
 - **couvrir les réserves d'eau** (couvercles, moustiquaires) ;
 - **vérifier le bon écoulement** des eaux pluviales.
- Ces actions permettent de supprimer les gîtes larvaires, indispensables au développement du moustique tigre.

Reconnaître le moustique tigre

Pour faciliter la vigilance de chacun, quelques caractéristiques permettent de l'identifier :

petit, environ 5 mm ;

- **noir avec des rayures blanches** sur le corps et les pattes ;
- **actif principalement en journée**,
- **ne fait pas de bruit quand il vole**.



En savoir plus :

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/la-lutte-antivectorielle>

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

→ En période de vagues de chaleurs, quelques recommandations sont à suivre pour tous pour préserver sa santé

- Boire de l'eau et manger en quantité suffisante
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses (sport, jardinage, bricolage)
- Ne pas rester en plein soleil
- Ne pas consommer d'alcool
- Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur
- Porter des vêtements légers amples et clairs et un chapeau quand on est à l'extérieur
- Être vigilant pour les autres et soi-même
- Prendre des nouvelles de son entourage
- Dès que l'on se sent mal, le signaler

→ Arrêté préfectoral : la consommation de boissons alcooliques est interdite sur la voie publique et dans tous les espaces publics du département du Morbihan du jeudi 9 juillet 2026 à 8h00 au vendredi 10 juillet 2026.

→ Arrêté préfectoral : l'utilisation sur l'espace public ou en direction de l'espace public, la détention et le transport des mêmes artifices de divertissement et articles pyrotechniques sans motif légitime ou hors utilisation professionnelle, sont interdits, dans le département du Morbihan, du jeudi 9 juillet 2026 à 08H00 jusqu'au mercredi 15 juillet 2026 à 8h00.

→ Vigipirate : vigilance renforcée

Le Gouvernement a placé l'ensemble du territoire national au niveau « **Vigilance renforcée** » du plan Vigipirate.

La commune appelle chacun à faire preuve de vigilance au quotidien et à signaler tout comportement ou objet suspect aux forces de l'ordre. Lors des manifestations et rassemblements, merci de respecter les dispositifs de sécurité mis en place.

Urgence : 17 ou 112

La vigilance de chacun contribue à la sécurité de tous.